



POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le bilan de l'année 2015 est positif en termes de performance pour les marchés d'actions européens. Ils ont, comme les années précédentes, été portés par les flux et le quantitative easing en Europe. Les principaux indices actions oscillent entre 4% et 13% de performance, seuls le FTSE 100 et l'IBEX 35 affichent des performances négatives.

Du côté des taux, les 10 ans US et allemand ont terminé l'année sur les mêmes niveaux que fin 2014. Les principaux taux souverains restent proches de leurs plus bas historiques pendant que l'on observait des tensions sur les spreads de crédit notamment sur le segment high yield de part et d'autre de l'Atlantique.

Il faut également signaler les niveaux particulièrement déprimés des matières premières au premier rang desquels le pétrole avec une baisse d'environ 30% à 37 dollars faisant suite à celle de 2014 d'environ 45% ! Ces niveaux de cours reflètent bien évidemment les surcapacités de production mais sans doute aussi une croissance mondiale qui peine à accélérer malgré les politiques monétaires particulièrement accommodantes sur toute la planète.

Les craintes sur une croissance mondiale plus faible qu'espérée s'accumulent d'ailleurs en fin d'année avec la désynchronisation historique des banques centrales (hausse de taux aux EU et baisse en Europe), le changement de paradigme en Chine ou encore les attentats terroristes qui peuvent entraver une consommation européenne fragile. Par ailleurs, les profits des entreprises ne sont pas au rendez-vous, ils ont moins progressé que prévu. L'effet pétrole-Taux-euros fonctionne moins et malgré un regain de compétitivité des entreprises européennes, les risques sur les attentes de croissance des bénéficiaires pour 2016 resteront présents dans un environnement de croissance mondiale molle.

Le fonds Stratège Patrimoine a terminé l'année en hausse de 1.83%. La performance bien que positive reste décevante dans un environnement boursier qui est resté très volatile. Après une hausse spectaculaire au 1^{er} trimestre, +14.7% ponctué par un plus haut annuel sur la VL du 10 avril 2015 à 99.13 euros, les marchés d'actions européens ont fait du yoyo sans jamais atteindre à nouveau leur sommet. C'est d'abord les craintes sur la croissance chinoise au cours de l'été qui amorça les prises de bénéfices qui furent préjudiciables à la performance annuelle du fonds Stratège Patrimoine. En effet les principaux fonds actions détenus, Stratège Diversifié et Finex Europe, ont particulièrement souffert de la crise estivale notamment au travers de l'exposition de ces deux fonds sur les secteurs matières premières et automobile. Par la suite, la reprise des marchés due à l'espoir de nouvelles injections monétaires de la BCE fut une étincelle mais, après une brève remontée, la baisse s'enclencha à nouveau vers la fin d'année.

Pour 2016, le consensus des économistes repose sur un scénario macro-économique plutôt modéré avec un maintien de la dynamique dans les pays développés. Par zone, cela se traduirait par une stabilisation de la croissance du PIB aux Etats-Unis autour de son niveau observé actuellement soit 2.80%. Par ailleurs on observerait une lente amélioration de la situation au Japon dont la croissance devrait passer de 0.6% à 1% en 2016 et un renforcement de la dynamique en zone euro, avec un PIB qui augmenterait de 1.5% à 1.6% en 2016. Dans ces deux zones, les banques centrales continueront d'augmenter la taille de leur bilan, dans le but de ramener l'inflation vers son objectif. Ces politiques expansionnistes devraient pousser à la baisse l'euro et le yen contre le dollar, compte-tenu du différentiel de politique monétaire. On attend en moyenne, une stabilisation de la croissance dans les pays émergents, un peu au-dessus de 4% en 2016, mais elle dépendra d'une part des prix des matières premières, et d'autre part de la stabilisation de la croissance chinoise au-dessus de 6%. Ainsi 2016 pourraient être un bon cru, porté par une consommation dans les pays développés beaucoup plus prometteuse qu'elle ne l'a été début 2015, créant ainsi un environnement positif pour les marchés d'actions.

EVOLUTION DES VALEURS LIQUIDATIVES

DATE	ACTIF NET K€	PARTS	Valeur Liquidative €
29/12/2006	13.123	101.117	129.77 €
31/12/2007	10.937	84.137	129.99 €
31/12/2008	6.343	71.018	89.31 €
31/12/2009	7.187	71.880	99.99 €
31/12/2010	7.332	69.944	104.83 €
30/12/2011	5.450	65.340	83.41 €
31/12/2012	5.165	59.152	87,31 €
31/12/2013	3.627	39.564	91,66 €
31/12/2014	2.825	32.708	86.37 €
31/12/2015	1.559	20.325	87.95 €

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La Société de Gestion a été en mesure d'exercer librement les droits de vote attachés aux actions des sociétés détenues en portefeuille.

Les modalités relatives à la politique de vote et le rapport sur l'exercice des droits de vote sont mis à la disposition des porteurs, au siège de la Société de Gestion. Ces documents peuvent être adressés gratuitement sur simple demande des porteurs.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires a été mise en place.

Afin de maintenir une saine concurrence entre les intermédiaires, la société peut être amenée à contacter ou à être mise en relation avec un intermédiaire. Celui-ci fait parvenir à la société tout document permettant une prise de connaissance de ses prestations.

Dès réception de tous les éléments permettant une première évaluation, une réunion s'ensuit au cours de laquelle il est décidé de tester ou non cet intermédiaire pendant quelques mois.

Après cette période d'essai, une nouvelle réunion est fixée au cours de laquelle une fiche d'évaluation est complétée par chaque participant. Les critères retenus sont la rapidité d'exécution des ordres, la probabilité d'exécution, le respect des consignes attachées aux ordres, la qualité des suggestions, la satisfaction globale, les coûts d'exécution et la clarté de leurs analyses.

Le processus de sélection prévoit également un questionnaire de *due diligence* incluant notamment l'appréciation de la qualité financière de l'intermédiaire, l'existence d'assurances ainsi que des informations relatives au dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux mis en place par l'intermédiaire.

Si la synthèse est favorable, l'intermédiaire est agréé.

La Société de Gestion tient annuellement une réunion afin de procéder à une nouvelle évaluation des intermédiaires agréés, selon les critères définis ci-dessus. Une réunion est également tenue chaque fois qu'intervient un changement significatif qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de l'intermédiaire à fournir le meilleur résultat possible recherché.

INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE « ESG » - (conformément au décret n° 2012-132 DU 30 Janvier 2012 du Code Monétaire et Financier)

Le Fonds ne prend pas simultanément en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance.